

# DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE

# 420-1C4-LL Sécurité informatique

Pondération 2-2-2

Session Automne 2021

Dispensé par Stéphane Mercier

Local G-205A

Poste téléphonique 5511

stephane.mercier@cegeplevis.ca

#### **AUTRES MOYENS DE COMMUNICATION AVEC LE PROFESSEUR**

En plus des moyens indiqués sur la page couverture du plan de cours, les étudiants peuvent communiquer avec le professeur en tout temps par MIO.

### DISPONIBILITÉ ET MODALITÉS DE PARTICIPATION

Les périodes de disponibilité régulières du professeur seront affichées sur le babillard du département, près du local G-204. Pour vous assurer de la disponibilité du professeur pour une rencontre, il est fortement conseillé de prendre rendez-vous au préalable.

La présence aux cours et aux périodes d'exercices est fortement recommandée et indispensable pour obtenir un rendez-vous pour des explications individuelles.

Chaque semaine, du travail personnel est requis en dehors des heures de cours pour préparer ou finaliser les laboratoires et assimiler la matière vue en classe.

COORDINATION DÉPARTEMENTALE	
Nom	Gilles Champagne
Local	G-204
Poste tél.	5501
Courriel	gilles.champagne@cegeplevis.ca

IDENTIFICATION DU COURS	
Titre	Sécurité informatique
Numéro	420-1C4-LL
Session	Automne 2021
Pondération	2-2-2
Cours préalables	420-1B4-LL - Réseau local
Objectif général	Acquérir les connaissances nécessaires pour sécuriser des logiciels,
	système d'exploitation et des infrastructures informatique.

COMPÉTENCE(S)	
Numéro Énoncé de la compétence	00Q8  Effectuer des opérations de prévention en matière de sécurité de l'information.
Atteinte	Partielle – Afin que la compétence soit jugée complète, l'étudiant doit réussir les cours :  • 420-1A5-LL Bases de données et sécurité des applications
Éléments de compétence	<ul> <li>Analyser des risques en matière de sécurité de l'information</li> <li>Appliquer des mesures de sécurité reconnues pour protéger le réseau.</li> </ul>

### PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME

Session dans le programme : Session 3

Ce cours requiert les aptitudes acquis dans le cours de Réseau local. L'étudiant doit être à l'aise à utiliser un ordinateur.

Ce cours est complémentaire et directement lié par sa compétence au cours :

- 420-1A5-LL Bases de données et sécurité des applications
- Intégration technologique en infrastructure et en développement d'applications
- Veille technologique en infrastructure et en développement d'applications

## MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT (PÉRIODE COVID-19)

Pour le groupe de **Stéphane Mercier**:

- Pour la théorie : En présence (Selon les consignes du cégep)
- Pour les laboratoires : En présence (Selon les consignes du cégep)
  Début de session en vidéos synchrone sur Teams lors de vos heures de laboratoire (jusqu'as ce que le laboratoire informatique soit prêt)

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE		
Méthodologie	prévues à chaque semain 2 heures de travail person	neures de laboratoire obligatoires sont e. nnel sont aussi prévues pour permettre es lectures et des recherches ainsi que
Travail attendu des étudiants	Il est de la responsabilité de l'étudiant de compléter et remettre ses travaux pratiques dans les délais prescrits. Pour tout retard, une pénalité de 10% par jour de retard sera appliquée.  De plus, l'étudiant a la responsabilité de se présenter aux périodes prévues pour les évaluations. Le droit de reprise d'une évaluation pour un étudiant absent ne s'exerce pas automatiquement. L'étudiant a la responsabilité de prévenir le professeur de son absence et de discuter avec lui des modalités de reprise.	
Évaluations	4 Travaux pratiques 3 Examens	50 % (10%,10%,15% et 15% chaque) 50 % (10%, 20% et 20%)
Seuil de réussite	Une moyenne cumulative de 60% ou plus doit être atteinte pour réussir le cours.	

CONTE	NU DE COURS	
Semaine	Théorie	Laboratoire
1	Introduction - Sécurité informatique	Installation VPN
	Politique d'utilisation des services informatiques et règles de sécurité	
	Utilisation et utilité d'un VPN.	
2	Critères de sécurité des mots de passe	TP#1 (10%)
	Générateur de mot de passe	Les mots de passe
	Coffre-fort numérique	
3	Fonction de hachage	Exercice :
4	Type de fonction, algorithmes utilisés	Les attaques et mot de passe
	Salage (base, principes)	Attaque de type brute force
	Contrôle d'accès, différentes attaques	
5	Cryptographie	Examen 1 (10%)
	Chiffre de César et chiffre de Vigenère	
6	Chiffrement symétrique	
	Clé privée	TP#2 (10%)
	DES, AES, 3DES	Chiffrement
	Chiffrement asymétrique	
	Clé privée/clé publique	
	RSA	
	SSH et authentification par clé	
7	Signature numérique	
	Certificat	
	Autorité de certification	
8	Type d'attaque (Lets encrypte)	Exercice :
	Virus, vers et chevaux de Troie, pourriel, hameçonnage, enregistreur de	Test de différentes attaques
	frappe au clavier, rançongiciel, attaque par déni de service (DOS, DDOS),	
	harponnage, menaces mobiles, attaque de l'homme du milieu, menace aux	
	applications web, ordinateur portable perdu.	
9	Examen 2 (20%)	Suite TP#2
	<u>Linux</u>	TP#3(15%)
		Droit d'accès une Unix
10	Apache, HTTPS	Installation serveur web
	Retour sur les commandes de base	
11	Droit d'accès et permission	
	Pare-feu	
	Windows	TP#4 (15%)
		Installer un serveur web
12	Règle de base, serveur web	
		Exercice :
		I .

15	Examen 3 (20%)	
	Pare-feu	
	Infonuagique et synchronisation	
	Copie de sauvegarde	Antivirus et vulnérabilité
14	Droit d'accès et permission	Exercice :
	Vulnérabilités	
	Antivirus	Windows (active directory)
13	Mise à jour	Le centre d'administration

## **TECHNOLOGIES VUES DANS LE COURS**

Système d'exploitation, VPN, Pare-feu, Antivirus, Serveur web entre autres.

# MATÉRIEL DE COURS

- Notes de cours disponible en ligne

MÉDIAGRAPHIE	
Références Web	Disponible au début du cours

POLITIQUE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES	
Annonce des évaluations	Selon l'article 1.7 de la PIEA, « () le professeur présente, au moins une semaine avant une évaluation sommative, ses attentes, ses exigences, les critères d'évaluation, le matériel autorisé, la durée, la pondération et les critères d'évaluation des objectifs langagiers. Il précise également les éléments du contenu du cours sur lesquels l'évaluation portera. »
Évaluations et révision de notes	Selon l'article 1.10 de la PIEA, « Le professeur communique aux étudiants, au plus tard quinze (15) jours ouvrables suivant la passation d'une situation d'évaluation à l'enseignement régulier,

les résultats qu'ils ont obtenus à ces évaluations (cette disposition ne s'applique pas à la note finale). »

Selon l'article 1.11 de la PIEA, « Le professeur permet à tout étudiant de consulter la copie corrigée de son examen ou de son travail. »

Selon l'article 10.1.1 de la PIEA, « L'étudiant a la responsabilité de consulter la copie corrigée de son évaluation sommative et de rassembler tous les éléments en sa possession sur lesquels il fonde sa demande de révision de notes. »

#### Selon la section 10.2 de la PIEA:

- « Pour tout résultat communiqué en cours de session, l'étudiant qui veut voir un résultat révisé doit, dans un délai de cinq (5) jours ouvrables suivant la communication de la note (...) ».
- « Pour tout résultat communiqué après la session, l'étudiant doit soumettre sa demande de révision de notes le plus tôt possible, mais au plus tard cinq (5) jours ouvrables après la date officielle de dépôt des notes de la session.(...) ».
- \*\* Pour connaître toutes les règles et modalités de demande de révision de note, consulter la section 10 de la PIEA, en lien ci-bas.

## Lien vers la PIEA

Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages : http://cll.qc.ca/admin/wp-content/uploads/2018/06/POL\_PIEA.pdf

## Lien vers les RDEA

Règles départementales d'évaluation des apprentissages :

#### Lien vers la PVL

Politique de la valorisation de la langue : http://cll.qc.ca/admin/wp-content/uploads/2012/05/2231-00-

10.pdf

# RÈGLES SANITAIRES À SUIVRE EN SITUATION COVID-19

1- Info COVID-19 : Les étudiants du Cégep de Lévis trouveront ici les plus récentes informations sur les conséquences de la pandémie.

https://www.cegeplevis.ca/info-covid-19/